



L'ORTHOPHONISTE

N° 429 | Mai 2023

**L'accès direct
en orthophonie**

ENFIN !

EXERCICE LIBÉRAL

Avenants 18 et 19
Des textes à la pratique

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

La santé des orthophonistes,
une priorité !

DOSSIER

Les Assises de
la pédiatrie
Les propositions
de la FNO

SOMMAIRE

L'ORTHOPHONISTE N°429 - MAI 2023

3



ÉDITO

Dessine-moi l'accès direct

Par Sarah Degiovani

4



EXERCICE LIBÉRAL

Avenants 18 et 19 – Des textes à la pratique

Par Marion Baudis, Emily Benchimol, Sarah Degiovani, Marie Dutilleul, Marie Tabaud-Deboth et Pia Landrin

8



Accès direct – De la proposition de loi Rist à la loi Rist : que faut-il retenir ?

Par Marion Baudis, Emily Benchimol, Sarah Degiovani, Marie Dutilleul et Marie Tabaud-Deboth

12



FORMATION CONTINUE

Focus sur le crédit d'impôt – Formation du chef d'entreprise

Par Aurélie Josse

14



PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

*La santé des orthophonistes, une priorité !
Le soutien de la FNO à l'association SPS*

Par Aurélien Bresson

18



Analyse des facteurs de risques psychosociaux et du bien-être au travail des orthophonistes. Comment vont-ils aujourd'hui ?

Par Ambre Quelier

22



FORMATION INITIALE

Enseigner en formation initiale – Quelles pratiques pédagogiques ?

Par Audrey Noël

26



DOSSIER

Les Assises de la pédiatrie, les propositions de la FNO

Par Antoinette Lejeune

37



CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DE LA FNO

Accompagnement d'enseignant-es en préscolaire et supervision d'orthophonistes

Par Christelle Maillart et Edith Kouba

Évaluation et diagnostic orthophonique d'enfants présentant un TND

Par Sylvia Topouzkhian et Géraldine Hiliare-Debove

DP2O

Par Marie Tabaud-Deboth

40



HOMMAGE

Hommage à Simy Coen

Par Jean-Marc Kremer

41



ODM

Une association reconnue d'intérêt général

Par Sophie Gaussoit

42



UNADRÉO

JNLF – Lyon 2023

Par Sandrine Basaglia-Pappas et Catherine Salomon

48



Appel à communications – 24^{es} Rencontres internationales d'orthophonie

49



JURIDIQUE

Signer un contrat – Un engagement à ne pas prendre à la légère

Par Maude Premier

RÉDACTION

78, rue Jean-Jaurès 62330 Isbergues
Tél. 03 21 61 94 91 - Fax : 03 21 61 94 95
redaction@orthoedition.com

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Sarah Degiovani

RÉDACTION, ADMINISTRATION

Magali Dussourd-DeParis
magali.dussourd@orthoedition.com

PHOTOS ORTHOEDITION

Morgane Le Galloudec – Christel Helloin

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Christine Gaudel

PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS AU JOURNAL

Sylvie Tripenne
sylvie.tripenne@orthoedition.com

L'ORTHOPHONISTE est une revue mensuelle éditée par la FNO et offerte par les syndicats régionaux de la FNO à leurs adhérents.

Tarif normal : 90 € / Tarif réduit étudiant : 49 € (Joindre une photocopie de la carte d'étudiant)

Conformément à la loi, la rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier de sa décision.
Couverture : © eric / Adobe Stock



Becquart Impressions,
67 rue d'Amsterdam
59200 Tourcoing

ISSN : 0244-9633

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FNO



facebook.com/FNO-Fédération-Nationale-des-Orthophonistes-195355200512591



instagram.com/fno_orthophonistes



youtube.com/channel/UCFn2f-scRBtJqP2_nITSogQ



linkedin.com/in/fno-fédération-nationale-des-orthophonistes-326025222



twitter.com/orthophonistes



vimeo.com/user93703009



Sarah Degiovani,
présidente de la FNO

Dessine-moi l'accès direct

Nous y sommes. Presque. Pas encore là mais plus vraiment très loin.

L'accès direct aux professions paramédicales s'est installé dans le paysage politique comme une proposition récurrente pour améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens.

Désormais, aucun débat parlementaire sur les projets de loi de financement de la Sécurité sociale -les fameux PLFSS- n'échappe aux amendements visant à étendre l'accès direct. On a même vu fleurir des propositions de loi émanant de la majorité pour faire bouger les lignes sur ce front. Le président de la République lui-même reprend la proposition à son compte, se disant prêt à se « taper les corporatismes ». Tout cela ne va évidemment pas sans entraîner moult débats au sein de la communauté sanitaire, et c'est tant mieux ! De communiqués de presse en interviews, en passant par la publication de tribunes, les résistances s'organisent et les soutiens argumentent.

Dans tous les camps, médecins comme « auxiliaires médicaux », il y a celles et ceux qui sont pour, celles et ceux qui sont contre, celles et ceux qui sont plutôt contre mais ne s'opposent pas et celles et ceux qui ne vivront pas un jour de plus sans accès direct ! Quel est donc cet objet qui émeut tant, qui inquiète tant ? Quels en sont les enjeux ? Quelles évolutions toutes ces controverses dessinent pour l'avenir des professions de santé ?

Il faut distinguer ici les orthophonistes, qui, cela ne vous étonnera pas, sont à la fois mon sujet préféré et le domaine que je maîtrise le mieux.

À ce stade, les débats parlementaires ont abouti au point d'équilibre suivant : les orthophonistes pourront se passer d'une prescription médicale... seulement si elles exercent dans un territoire couvert par une Communauté professionnelle territoriale de santé (on nous parle de la moitié du territoire environ). Condition supplémentaire les équipes de la CPTS auront choisi de préciser cet accès direct spécifique via un vote en assemblée générale pour l'intégrer au projet de santé.

Si on peut critiquer le renvoi de ce sujet essentiel à des enjeux locaux et de personnes, on peut aussi espérer que les orthophonistes étant les seuls dans cette situation, les réticences pourraient à terme être allégées, une fois que nous aurons fait pleinement la preuve de la pertinence de l'accès direct.

Car il est vrai que l'accès direct, inscrit dans le texte d'orientation de la FNO depuis plusieurs mandats, peut inquiéter, parfois dans nos propres rangs, quant à notre place dans le système de santé. Qui sommes-nous si nous ne sommes plus validés par les médecins ? Comment allons-nous faire face au flot de demandes que nous avons l'habitude de renvoyer à cette obligation de prescription médicale ? Et quid de la coordination ? Quel intérêt, tout simplement ? !

D'auditions parlementaires en discussions en intersyndicale, j'égrène, je construis, j'affine ma lecture du sujet et je vous en livre aujourd'hui ma sincère conviction.

Oui, nous sommes des professionnels de santé et nous le restons !

Oui, nous sommes les experts de la coordination !

Oui, nous savons bilancer, diagnostiquer, orienter !

Oui, nous saurons assumer encore mieux notre place de professionnelles de santé, autonomes, expertes et coordonnées avec les patient·s et les équipes !

Oui, nous allons continuer à recevoir des patients AVEC prescription aussi !

La dernière proposition de loi en date, celle de Madame Stéphanie Rist, a finalement placé les orthophonistes à une petite longueur d'avance sur nos ami·es infirmier·es et nos ami·es masseurs kinésithérapeutes. C'est une (petite) preuve de reconnaissance de nos compétences et de notre champ d'expertise spécifique, une (petite) preuve de confiance aussi. Cette confiance et cette reconnaissance, nous en avons besoin, elles nous aideront à faire grandir encore notre profession, qui, de plus en plus robuste, pourra se détacher de ses tuteurs et fleurir, en équilibre dans un paysage sanitaire respectueux de chacun.